

nement libre de croire ou non aux révélations privées, même les plus dignes de foi. Même quand l'Église les *approuve*, elles sont reçues seulement comme *probables* et non comme indubitables. Elles ne doivent pas servir à *trancher les questions* d'histoire, de physique, de philosophie ou de théologie qui sont controversées entre les docteurs. Il est tout à fait permis de s'écarter de ces révélations, même approuvées, quand on s'appuie sur des raisons solides, quand surtout la doctrine contraire est établie par des documents inattaquables et une expérience certaine » (Livre sur S<sup>te</sup> Hildegarde, p. xvi).

Les Bollandistes énoncent les mêmes principes (25 mai, p. 243, n° 246, et *Parergon*, à la suite, p. 246, n° 1).

Étant donné que l'Église n'engage pas davantage sa responsabilité, une question se pose : « Quelle est donc en dernière analyse l'autorité des révélations privées? Elles ont la valeur du témoignage de la personne qui les rapporte, ni plus ni moins. Or cette personne n'est jamais infallible; il est donc manifeste que les choses qu'elle atteste ne sont jamais absolument certaines — sauf le seul cas d'un miracle directement opéré en faveur de cette attestation. Pour tout dire en un mot, les révélations privées n'ont qu'une autorité purement humaine ou probable » (article du P. Toulemont sur *les Révélations privées*, dans la *Revue les Études*; 1866, p. 61).

3. — Après avoir pris connaissance de ces textes, le lecteur sera moins étonné, quand nous lui dirons que même les révélations des saints peuvent parfois contenir des erreurs.

Je vais essayer de classer les différentes espèces d'illusions qu'on a à craindre. Mais auparavant je tiens à mettre en garde le lecteur contre **deux conclusions exagérées** qu'il pourrait être porté à tirer des pages qui vont suivre :

1° En voyant que les causes d'illusion sont nombreuses et difficiles à éviter complètement, il en conclura peut-être qu'il faut rejeter sans examen toutes les révélations. Non, la sagesse est dans un juste milieu : on ne doit croire ou rejeter que si on n'a de bonnes preuves; autrement il ne faut pas se prononcer;

2° Comme exemples d'illusions, je choisirai de préférence celles des saints ou de pieux personnages (1). Il ne faudra pas en con-

(1) Les serviteurs de Dieu dont je parlerai, en cherchant parfois une explication favorable, sont au nombre de 31. Les voici par ordre alphabétique : le B<sup>mo</sup> Amé-

clure que les saints se trompent toujours ou même très souvent. Les cas d'erreur ne sont pas fréquents; ils n'ont pas grande importance.

Et si quelqu'une de leurs révélations est fausse, il ne s'ensuit pas qu'il en soit de même de leurs extases, car l'extase est bien moins sujette à l'illusion.

Si j'ai fait un tel choix, ce n'a pas été par esprit de dénigrement, et pour diminuer le respect qu'on doit aux saints, mais par un grave motif d'utilité. C'est le meilleur moyen de persuader à certaines personnes pieuses qu'elles doivent se défier de leurs propres révélations, et de donner la même persuasion à leurs directeurs. Si on ne citait que des âmes vulgaires, on dirait : « Certes oui, les illusions sont à craindre; mais pour les ignorants, les débutants. Quant aux gens instruits, clairvoyants, ils y échappent, surtout s'ils sont pieux et d'une vertu au-dessus du commun (nous nous rangeons toujours dans cette élite). Autrement Dieu, qui est si bon, trahirait la confiance qu'on a en lui ». Mais si cet argument était acceptable pour nous, il le serait à plus forte raison pour les saints. Ils avaient bien plus de lumière que nous, et étaient, de la part de Dieu, l'objet d'une protection beaucoup plus grande. Et pourtant ils se sont parfois trompés; les faits sont là.

De cette manière il n'y a plus d'échappatoire possible. Il faudra que tous s'appliquent franchement les règles de prudence qui seront données au chapitre suivant. Nous ne pourrons plus écouter l'amour-propre qui nous dit tout bas : « Ces règles sont excellentes, mais ne sont pas faites pour toi. Tu n'es pas comme les autres hommes ».

Pratiquement, pour les personnes qui ne sont pas arrivées à une haute sainteté, on peut, sans imprudence, admettre que les trois quarts au moins de leurs révélations sont des illusions.

dée, la sœur Andriveau, la B<sup>mo</sup> Bonomi, S<sup>te</sup> Brigitte, S<sup>te</sup> Catherine de Bologne, S<sup>te</sup> Catherine de Ricci, S<sup>te</sup> Catherine de Sienne, Catherine Emmrich, S<sup>te</sup> Collette, S<sup>te</sup> Elisabeth de Schœnau, S<sup>te</sup> Françoise Romaine, S<sup>te</sup> Gertrude, la sœur Gojox, le B<sup>mo</sup> Hermann Joseph, S<sup>te</sup> Hildegarde, le V<sup>mo</sup> Holzhauser, Jeanne d'Arc, le prophète Jonas, le B<sup>mo</sup> Jourdain de Saxe, la sœur Labouré, Marie Lataste, la V<sup>mo</sup> Marie d'Agréda, la V<sup>mo</sup> Marine d'Escobar, S<sup>te</sup> Mechtilde, Mélanie de la Salette, S<sup>te</sup> Monique, S<sup>te</sup> Norbert, S<sup>te</sup> Pierre, la B<sup>mo</sup> Véronique de Binasco, S<sup>te</sup> Vincent Ferrier, la V<sup>mo</sup> Anne-Marie Taigi.

§ 1. — Cinq causes d'erreur ayant pu influer sur des révélations véritables ou regardées comme telles à certaines époques et dans certains pays (1).

4. Ces cinq causes d'erreur sont : 1° les interprétations inexactes des révélations ou visions; 2° l'ignorance de ce fait que les traits historiques n'y sont souvent manifestés qu'avec une vérité approximative; 3° le mélange de l'activité humaine avec l'action surnaturelle, pendant la révélation; 4° les modifications que le voyant fait après coup, mais involontairement, et enfin 5° les retouches des secrétaires ou des éditeurs.

5. — Première cause d'erreur. Une révélation divine peut parfois être mal interprétée par celui qui la reçoit.

6. — Cela peut tenir d'abord à l'obscurité de la révélation. Dieu parfois n'en donne qu'une demi-intelligence. Sa parole a un sens profond qui n'est pas compris; on la prend dans le sens vulgaire.

S<sup>t</sup> Jean de la Croix dit à ce sujet : « Les prophéties et paroles de Dieu, adressées à certains personnages de l'antiquité, ne se réalisaient pas selon leurs prévisions, parce qu'ils les prenaient trop à la lettre... Les âmes s'illusionnent de cette manière et de bien d'autres, par rapport aux révélations et aux paroles qui leur viennent de Dieu. Elles s'attachent trop à l'intelligence littérale, sans réfléchir au dessein principal de Dieu dans ces choses; qui est de leur communiquer la substance cachée sous l'écorce, et le véritable esprit, difficile sans doute à concevoir, mais dont les différents sens, abondants et merveilleux, dépassent de beaucoup les limites étroites de la lettre » (*Montée*, l. II, ch. XIX).

Scaramelli, comme S<sup>t</sup> Jean de la Croix, cite divers exemples tirés de l'histoire ancienne (Tr. 4, ch. XVIII). Pour en donner un plus récent, citons les paroles qu'entendait Jeanne d'Arc dans sa prison. Elle dit dans son interrogatoire : « J'ai demandé à mes voix si je serais brûlée; et elles m'ont répondu de m'en remettre

(1) Je n'ai pas à examiner ici avec soin ce qu'il faut penser, dans leur ensemble, de certains livres de révélations qui ont joui d'une grande réputation, comme ceux de Marie d'Agréda, de Catherine Emmerich, etc. Un traité de mystique doit s'en tenir aux principes généraux, éclairés par quelques exemples. L'application à un livre entier regarde les traités spéciaux.

à Notre-Seigneur, et qu'il m'aiderait »... « S<sup>te</sup> Catherine m'a dit que je recevrai du secours. » Jeanne déclare qu'elle interprète cette parole comme indiquant sa délivrance. Elle ajoute : « le plus souvent les voix me disent que je serai délivrée par grande victoire. Et après elles me disent : Ne t'inquiète pas de ton martyre; tu t'en viendras enfin en royaume de Paradis ». Ces prédictions étaient fort exactes. Mais Jeanne n'en voyait pas le vrai sens. Elle croyait, comme elle le dit elle-même, que le mot martyre signifiait « la grande peine et adversité qu'elle souffrait en prison »; et la « délivrance par grande victoire » la faisait songer à tout autre chose qu'à son supplice (1).

7. — On a l'exemple d'une interprétation qui paraît inexacte dans une révélation de S<sup>te</sup> Mechtilde. S<sup>te</sup> Gertrude, son élève, lui avait demandé de prier pour qu'elle obtint « les vertus de mansuétude et de patience, dont elle croyait avoir besoin ». S<sup>te</sup> Mechtilde raconta les paroles que le Seigneur lui avait adressées à ce sujet, disant que Gertrude avait déjà ces vertus, et ajoutant des encouragements qui se terminaient ainsi : « La patience (*patientia*) qui me plaît en elle, tire son nom de *pax* et *scientia* (paix et science). Il faut qu'elle s'applique tellement à la patience qu'elle ne perde jamais la paix du cœur dans l'adversité, et qu'elle ait la science qui consiste à savoir pourquoi elle souffre : c'est par amour et comme signe de fidélité inviolable » (*Le Héraut de l'amour divin*, l. I, ch. XVI). La sainte aurait été dans le vrai si elle avait compris ces paroles comme signifiant que la patience de Gertrude avait sa source dans la paix et la science, ou encore que le mot patience devait lui en rappeler conventionnellement deux autres, mais ces mots ambigus : « La patience tire son nom... » semblent plutôt indiquer que la sainte a compris qu'il s'agissait là d'une étymologie réelle, d'une filiation historique entre ces divers mots. Si elle a accepté ce sens, comme le croit Amort (part. II, ch. VIII, § 3), elle s'est trompée. Car les philologues savent que le radical de *patientia* n'a aucune analogie avec *pax*. Notre-Seigneur n'a pas voulu donner une leçon de linguistique, mais rappeler un conseil utile.

De même S<sup>te</sup> Gertrude raconte que, le jour de Pâques, Notre-Seigneur lui dit : « Remarque que, dans le mot *alleluia*

(1) Voir *La vraie Jeanne d'Arc*, par le P. Ayrolles, t. II, c. v, n° 4, p. 161; ou le *Procès de Jeanne d'Arc*, par Jules Quicherat, t. I, au 14 mars.